

Présents : Mmes Ghislaine LARTIGUE, Sandrine ROCCHIETTI, Nathalie ROSSI,
M Patrick CREMA, Guillaume LEJEUNE, Alain PERRY, Jean-Marie ROBERT, Philippe ROCCHIETTI .

Absents excusés : M Damien NOGUES.

1- Retour d'information sur les commissions de l'agglomération d'Agen

Plusieurs commissions, bureaux et conseils d'agglomération ont eu lieu depuis le dernier conseil municipal : Chacun des participants à ces commissions a présenté les points importants concernant la commune.

2- Délibération pour la validation de l'arrêté de Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI)

La DECI désigne l'ensemble des moyens mis en œuvre pour assurer l'alimentation en eau des engins ou matériels de lutte contre l'incendie, par l'intermédiaire de Points d'Eau Incendie (PEI) identifiés à cette fin.

L'arrêté a été mis à jour pour intégrer les nouveaux hangars agricoles construits et les nouveaux PEI mis en service.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres votants valide l'arrêté de la DECI

3- Délibération pour la décision de réaliser les travaux de réfection du toit de l'église

Le toit de l'église est en mauvais état. Il est nécessaire de remplacer les tuiles et de réaliser quelques travaux de réfection de la charpente.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres votants autorise M le Maire à réaliser les démarches nécessaires pour réaliser et financer ces travaux.

4- Délibération pour la validation d'un devis pour les travaux de réfection du toit de l'église

Une demande de devis a été réalisée auprès d'entreprises locales pour la réfection du toit de l'église. Le devis retenu est celui de l'entreprise Saffores Frères.

Il est d'un montant de 44 852 € HT

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres votants valide le devis de l'entreprise Saffores Frères et autorise M le Maire à signer tous les documents liés à ce dossier.

5- Délibération pour le vote du compte financier unique 2025

M ROBERT ne participe pas à la délibération.

Investissements :

Dépenses :

Prévues : 178 672,00 €

Réalisées : 148 403,45 €

Recettes :

Prévues : 178 672,00 €

Réalisées : 117 026,97 €

Fonctionnement :

Dépenses :

Prévues : 350 390,52 €

Réalisées : 300 477,11 €

Recettes :

Prévues : 424 792,79 €

Réalisées : 420 850,88 €

Résultat de clôture de l'exercice :

Investissement : -31 376,48 €

Fonctionnement : 120 373,77 €

Résultat global : 88 997,29 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres votants approuve le compte financier unique 2025.

6- Délibération pour l'affectation du résultat de fonctionnement 2025

Au vu des résultats du compte financier unique:

Résultat 2025 reporté en investissement 2026: 31 376,48 €

Résultat 2025 reporté en fonctionnement 2026: 88 997,29 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité approuve l'affectation du résultat 2025.

7- Délibération pour l'adhésion à la convention « retraite CNRACL » avec le CDG47

Cette nouvelle convention, qui prend effet le 1^{er} janvier 2026 pour 3 ans, renouvelable par tacite reconduction une fois pour la même durée, consiste en :

- L'information et la formation pour le CNRACL, l'IRCANTEC et RAPFP,
- L'information des agents en activité sur leurs droits à la retraite,
- L'étude relative aux départs à la retraite avec estimation des pensions
- L'intervention et l'assistance sur les dossiers CNRACL
- Le droit à l'information

La participation de la commune est de 165 € par an.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a l'unanimité des membres votants décide d'adhérer à la convention.

8- Délibération pour la durée de travail de l'emploi d'ATSEM



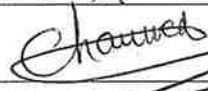




M ROBERT ne participe pas à la délibération.

Il convient de modifier la durée hebdomadaire de service de l'emploi d'ATSEM suite à une augmentation de ses tâches.

La durée hebdomadaire de l'emploi passera de 34 à 35h00 hebdomadaires le 1^{er} mars 2026.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres votants, adopte la proposition.

Signatures:

Ghislaine LARTIGUE	
Sandrine ROCCHIETTI	
Nathalie ROSSI	
Patrick CREMA	
Guillaume LEJEUNE	
Damien NOGUES	Absent
Alain PERRY	
Jean-Marie ROBERT	
Philippe ROCCHIETTI	